

sécurité sociale avec d'autres pays. Beaucoup de Canadiens se demandent pourquoi nous avons des traités de réciprocité avec si peu de pays. Sauf erreur, nous en avons avec le Portugal, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest et il est possible que nous en signions un avec les États-Unis, mais nous n'en avons encore aucun avec le Royaume-Uni. J'espère que le ministre d'État (Finances) incitera son collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>me</sup> Bégin), à agir comme il l'a fait pour la convaincre d'obtenir ces accords.

Ayant formulé ces instances au gouvernement, nous sommes disposés à adopter ce bill à l'étape de la deuxième lecture.

**M. Evans:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Animé par le même esprit qui nous fait avancer les travaux parlementaires et conclure des ententes entre les trois partis, je pense que nous serions d'accord pour renvoyer le bill au comité plénier et l'adopter en troisième lecture. En l'occurrence, je demanderais à Votre Honneur de ne pas tenir compte de l'heure avant que nous complétions ces travaux.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Si la Chambre est ainsi disposée, nous procéderons de cette façon-là. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

● (1300)

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, comme le secrétaire parlementaire le sait, après avoir tenté de discuter à distance avec mes collègues, je préférerais que nous nous en tenions à l'étape du comité plénier aujourd'hui et que la troisième lecture soit reportée à l'ordre du jour. Cependant, nous acceptons qu'au lieu de renvoyer le projet au très occupé comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, nous l'examinions en comité plénier. Et nous acceptons aussi que ce soit fait avant 1 heure.

**M. Evans:** Nous sommes d'accord, monsieur l'Orateur.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Pourvu qu'il n'y ait pas trop d'obnubilation à la Chambre!

**M. Knowles:** Voilà le mot juste.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Il conviendrait peut-être de profiter de l'heure du déjeuner pour éclairer les préposés au hansom sur la façon d'agir en cas d'obnubilation.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et étudié en comité; rapport est fait du bill.)

[Français]

**M. Bussières:** Oui, monsieur le président, tout à l'heure à la fin de mes remarques j'avais indiqué que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et d'autres députés avaient marqué leur intérêt envers la convention fiscale entre les États-Unis et

le Canada, et voulaient savoir où on en était rendu. J'aimerais d'abord dire aux députés que la convention a été signée, et que nous avons émis, au début de janvier, un communiqué indiquant les grandes lignes de la convention telle que les négociateurs l'avaient comprise. Il reste cependant certains documents à être complétés. Le gouvernement a cependant l'intention d'agir le plus rapidement possible aussitôt que tout sera littéralement finalisé. Voilà donc les détails que je voulais donner, monsieur le président.

[Traduction]

**M. Knowles:** Qu'en est-il du Canada et de l'Allemagne de l'Ouest?

[Français]

**M. Bussières:** Monsieur le président, pour ce qui est des négociations relatives à la convention fiscale entre le Canada et la République d'Allemagne, il y a eu une ronde, si je me souviens bien, en juin dernier. Des questions restaient pendantes, et des questions importantes. Si ma mémoire est bonne, il doit y avoir incessamment d'autres négociations, des rencontres entre des représentants de la République fédérale d'Allemagne et leurs homologues du gouvernement du Canada afin d'essayer d'en arriver à une entente finale sur la convention.

[Traduction]

**M. Knowles:** «Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?»

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

**M. Knowles:** A la prochaine séance de la Chambre.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** A la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Je remercie le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) pour son aide.

Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 h 6).

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

### LA LOI SUR L'IMPORTATION DE LA VIANDE

MESURE RÉGISSANT L'IMPORTATION DE LA VIANDE

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture)** propose: Que le bill C-46, tendant à régir l'importation de la viande fraîche, réfrigérée ou congelée et à modifier la loi sur les licences d'exportation et d'importation, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent de l'agriculture.